

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7301543501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7301543501>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 septembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

COLLET MATHIEU Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : Chemin neuf - Zone du Chatelier, 53940 ST BERTHEVIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT BERTHEVIN du 29 Août 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : COLLET MATHIEU

Siège social : Chemin Neuf - Zone du Chatelier, 53940 ST BERTHEVIN

Objet social : - l'acquisition et l'exploitation d'immeubles ou d'ensembles immobiliers,

- l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains par l'édification de bâtiments et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Mathieu COLLET demeurant 1 Hameau du Palis 53210 ARGENTRE

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les deux

